

## L'Université de La Rochelle signe une convention de partenariat entreprises-étudiants avec la Communauté de Communes Aunis Sud

Le vendredi 12 janvier 2018 à 15h, la Communauté de Communes Aunis Sud organise en son siège la signature officielle d'une convention de partenariat entreprises - étudiants en présence des représentants. Cette convention a pour but de rapprocher les besoins de l'Université de La Rochelle et ceux des entreprises du territoire Aunis Sud.

### Les acteurs du territoire

L'Université de La Rochelle, acteur important du développement économique et social du territoire, souhaite renforcer l'impact socio-économique de ses activités en faisant mieux connaître aux entreprises les services qu'apportent l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Au regard de sa compétence obligatoire « Développement Economique », la Communauté de Communes Aunis Sud s'attache notamment à accompagner les entreprises dans leurs projets de développement, de création, de reprise. Elle bénéficie d'une bonne connaissance de son territoire grâce à des liens de proximité qu'elle entretient avec ses entreprises.

Le tissu économique du territoire Aunis Sud compte 2 746 établissements, dont 4 des 50 premières entreprises industrielles du département et 3 des 25 premières entreprises agroalimentaires.

Une relation de travail de proximité avec les dirigeants des entreprises a permis de recueillir des informations sur leur positionnement actuel :

- Les TPE se positionnent sur des marchés de sous-traitance dont certains sont ouverts en majeure partie aux marchés européens voire au niveau mondial
- Les marchés de la R & D ainsi que de l'innovation sont les plus prisés et se développent sur tous les secteurs, soit des candidats recherchés de niveau Bac + 2 minimum
- Pour rester compétitives, les entreprises doivent veiller à leurs salariés : maintenir un bon niveau de compétences techniques mais aussi développer chez chacun d'eux plus d'opérationnalité (maîtrise de compétences transversales, communication, usage de langues étrangères, stratégie d'organisation...).

Dès lors, certaines entreprises recherchent de nouvelles compétences, des salariés diplômés ou qualifiés, des personnes offrant une certaine autonomie dès le premier emploi et qui sauront s'adapter facilement à de nouvelles situations conjoncturelles.

### Comment ? Pour un travail en collaboration

Le partenariat entre l'Université de La Rochelle et la communauté de Communes Aunis Sud a plusieurs objectifs :

- offrir au territoire « Aunis Sud » une **meilleure lecture des compétences d'enseignement et de recherche** de l'Université de La Rochelle,
- favoriser la prise en compte du rôle de l'Université dans les politiques publiques de développement économique en proposant l'expertise étudiante,
- concourir à **l'accomplissement des cursus** des étudiants de l'Université de La Rochelle en proposant d'ouvrir les portes des entreprises,
- porter à la connaissance des structures d'enseignement et de recherche, les besoins émis par les entreprises du territoire « Aunis Sud »,
- de permettre aux entreprises de participer au développement des formations universitaires par des **interventions variées**.

L'Université de La Rochelle présente **des expertises sur différentes filières socio-économiques** (Biotechnologies/ Agroalimentaire/ Santé, Bâtiment durable/ Énergies/ Éco-industries, Environnement : aménagement et gestion du littoral, Économie Portuaire/ Nautique, Numérique, Transport, Tourisme/Loisirs, etc.) mais aussi de manière **transverses** (langues et cultures, droit, gestion, transformation numérique, etc.).  
Selon les spécificités, il est possible d'envisager un **contrat d'alternance, un projet tuteuré, un stage ou encore un doctorat** au sein de l'entreprise. Il est également possible de monter des dossiers de R&D en commun, notamment au moyen de thèses CIFRE.

Les partenaires prennent l'engagement de collaborer activement en favorisant l'échange d'informations entre eux et en mettant en œuvre toutes les actions nécessaires pour mener à bien cette coopération.

Ils s'engagent à faire connaître les possibilités de partenariat aux entreprises du territoire, à orienter leurs demandes et à les accompagner dans leur mise en œuvre.

**Contacts :**

**Université de La Rochelle**

Cécile O'Brien : 05 16 49 65 74 ou 06 81 24 73 22

**Communauté de Communes Aunis Sud - Service Développement Économique**

Cédric Boizeau : 05 46 07 22 33